



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**  
Bureau de l'utilité publique et de l'environnement  
**INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

## **Demande d'enregistrement S.A.S. VALGO à Petit-Couronne**

**Exploitation d'une d'une installation de concassage et criblage et d'une  
station de transit de produits minéraux et de déchets inertes non dangereux  
sur l'emprise de l'ancienne raffinerie**

# **AVIS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PUBLIC**

Par arrêté préfectoral du 31 mars 2022, une consultation du public est ouverte du **lundi 25 avril 2022 au lundi 23 mai 2022** **inclus** portant sur une demande d'enregistrement en vue de l'exploitation d'une installation de concassage et criblage et d'une station de transit de produits minéraux et de déchets inertes non dangereux sur la commune de Petit-Couronne (emprise de l'ancienne raffinerie). Le projet est présenté par la S.A.S. VALGO dont le siège social se situe 72 rue Aristide Briand sur la commune de Petit-Couronne (76650).

Les rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement impactées par cette activité sont les suivantes : 2517-1 station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes - la superficie totale de transit dédiée aux bétons concassés est supérieure à 10 000 m<sup>2</sup> et 2515-1 installation de broyage, concassage, criblage, etc, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes - la puissance électrique de l'unité mobile de concassage et criblage est de 293 KW.

Pendant toute la durée de cette consultation, le dossier est déposé en mairie de Petit-Couronne. Le public peut en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public. Dans ce contexte particulier lié à la CoVID-19, il est recommandé au public de s'informer des règles sanitaires mises en place dans cette commune.

L'avis et le dossier de demande de l'exploitant sont mis en ligne sur le site internet de la préfecture, pendant toute la durée de cette consultation, à l'adresse suivante :

<http://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Information-du-public-enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Consultations-du-public>

Le dossier est consultable gratuitement au bureau de l'utilité publique et de l'environnement de la préfecture de la Seine-Maritime, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, **et après avoir demandé au préalable un rendez-vous à l'adresse suivante :**

[pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr) en précisant en objet "**demande de rendez-vous pour dossier « S.A.S. VALGO »**" ou en téléphonant au 02 32 76 52 49 ou 02 32 76 53 92.

Les observations et propositions du public peuvent être communiquées pendant cette période :

- sur le registre de consultation disponible en mairie e Petit-Couronne (76650), place de La Libération, aux jours et heures d'ouverture au public,
- par courrier à la préfecture de la Seine-Maritime : Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, bureau de l'utilité publique et de l'environnement - CS 16036 - 7, Place de la Madeleine - 76036 Rouen Cedex en précisant : « *consultation du public – S.A.S. VALGO* »
- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-icpe@seine-maritime.gouv.fr) en précisant « *consultation du public – S.A.S. VALGO* ».

L'autorité compétente pour prendre la décision concernant l'enregistrement, l'enregistrement assorti de prescriptions, l'instruction de la demande selon la procédure d'autorisation (assujettie à étude d'impact, étude de dangers et enquête publique) ou le refus, à l'issue de la consultation du public, est le préfet de la Seine-Maritime.

Le présent avis est affiché en mairies de Grand-Couronne et Val-de-la-Haye.